

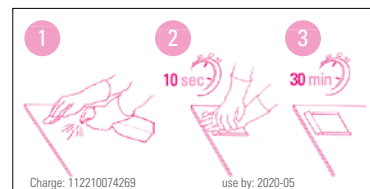
Indications sur la durabilité des tôles miroir de Bohle, collées avec le ruban adhésif pour miroir Xtramount®.

Les instructions suivantes sont valables pour les numéros d'article Bohle :

5208210, 5208211, 5208213, 5208214, 5208216, 5208220, 5208228, 5208230, 5208606, 5208607, 5208612, 5208613, 5208626, 5208631

1. Résistance au stockage/durabilité des tôles miroir avant leur collage sur un miroir

Les rubans adhésifs pour miroirs Xtramount® de Bohle sont fabriqués à partir de matériaux de haute qualité afin de garantir leur grande capacité de charge et leur durabilité. Néanmoins, même dans des conditions de stockage optimales, la capacité de traitement ou les performances peuvent diminuer en cas de stockage prolongé. Pour votre sécurité, le ruban adhésif Xtramount® a donc une date d'expiration. Celle-ci figure sur l'étiquette collée sur la tôle miroir, sous la rubrique „use by”.



En cas de traitement après cette date, il n'est plus possible de garantir que le ruban adhésif répond aux spécifications techniques indiquées. La durée de conservation jusqu'à la date d'expiration n'est garantie que si le produit est stocké dans son emballage d'origine, à l'abri de la poussière, à température ambiante (20° C +/- 2° C), avec une humidité relative d'environ 60% et sans exposition directe aux rayons du soleil.

2. Résistance au vieillissement/durabilité des tôles de miroir sur un miroir après montage du miroir

Les rubans adhésifs pour miroirs Xtramount® présentent une résistance élevée au vieillissement. La durée de vie des collages après l'installation peut varier considérablement en raison des grandes différences entre les substrats utilisés, les conditions de travail lors de l'application et/ou les éventuelles influences liées à l'application. Pour les dos de miroirs courants, un collage effectué dans les règles de l'art et des influences environnementales moyennes ainsi qu'une charge sans tension et conforme à l'usage prévu, la durée de vie du collage est d'au moins 10 ans. Au plus tard à partir de ce moment, la durabilité du collage devrait être contrôlée à intervalles réguliers.

Nos recommandations se basent sur des études approfondies et des expériences pratiques et ne doivent pas être reprises dans des spécifications. Avant d'utiliser l'un de nos produits, veuillez vérifier par vous-même s'il est adapté à l'usage que vous prévoyez d'en faire, notamment en ce qui concerne d'éventuelles influences liées à l'application. Lors de l'utilisation de ces rubans adhésifs, veuillez vous assurer que toutes les prescriptions techniques, de construction et de réglementation en matière de construction sont respectées. En cas de doute, veuillez vous adresser à nos conseillers techniques Bohle.

Toutes les questions relatives à la garantie et à la responsabilité pour ces produits sont régies par les dispositions respectives du contrat de vente, sauf dispositions légales contraires.



Bohle, entreprise certifiée spécialisée dans les colles

Afin de vous offrir la plus grande sécurité possible en matière de suspension de miroir, Bohle AG est une entreprise spécialisée dans le collage depuis 2022. Des directives strictes de la norme DIN 2304 déterminent nos processus de collage internes et donc également le processus de fabrication des tôles de miroir, qui est certifié par le TechnologieCentrum Kleben. Notre salle de production est par exemple exempte de contamination et garantit des conditions toujours constantes grâce à une climatisation contrôlée - précisément adaptée au processus de travail et de collage. Tous nos collaborateurs ont suivi une formation complémentaire en technique de collage. Pour une promesse de qualité à 100%.

D'ailleurs, pour ses tôles miroir, Bohle fait appel à des sous-traitants de proximité (< 90 km) et réduit ainsi des trajets de livraison et des émissions inutiles.